

La clôture urbaine : entre protection et auto-enfermement à Brazzaville

Richet NKOUBANGO NZOOUSSI*,
Jean Luc MOUTHOU* et Patrice MOUNDZA*

Résumé

Ce travail se propose d'étudier les principaux types de clôtures urbaines et leur rôle à Brazzaville en général et en particulier dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba. Les résultats des enquêtes ont porté sur 85 parcelles dans les quartiers Ngambio La Base, Cité des 17 et Indzouli. Il apparaît que la majorité des parcelles (76,4 %) dispose d'une clôture en dur, 9,4 % d'une haie vive, 8,3 % d'une clôture en tôles, 5,9 % d'une clôture mixte mêlant la tôle à la haie vive ou le mur à la tôle, voire à la grille métallique ; 2,3 % des clôtures sont totalement faites de grilles métalliques. Cette étude relève l'hétérogénéité des clôtures, reflet de la volonté de chaque propriétaire d'exprimer sa personnalité, de se distinguer de son voisin et de se protéger contre les vols et les dégradations matérielles. Au-delà de la satisfaction d'un intérêt personnel, la clôture influe de façon remarquable, tant sur l'espace que sur le voisinage. Elle accompagne le bouleversement des rapports entre le citadin et son espace.

Mots clés

Brazzaville, Mfilou-Ngamaba, Clôture, Protection.

*Groupe de recherches et d'études géographiques Villes, transports, développement local, École Normale Supérieure Université Marien Ngouabi
B. P. : 10 055 Moukondo Brazzaville Congo Tél. + 242 05 551 89 42
Courriel : greg.bulletin@gmail.com

*Faculté des lettres, arts et sciences humaines Université Marien Ngouabi

*Groupe de recherches et d'études géographiques Villes, transports, développement local, École Normale Supérieure Université Marien Ngouabi
B. P. : 10 055 Moukondo Brazzaville Congo Tél. + 242 05 551 89 42
Courriel : greg.bulletin@gmail.com

Abstract

This work proposes to study the principal types of urban fences and their role with Brazzaville in general and in particular in the district 7 Mfilou-Ngamaba. The results of the investigations carried on 85 pieces in the districts "Ngambio La Base", "Cité des 17" and Indzouli. The majority of the pieces (76,4 %) have a fence into hard, 9,4 % of a quickset hedge, 8,3 % of a sheet fence, 5,9 % of a mixed fence mixing sheet with the quickset hedge or the wall with sheet, even with the metal grid ; 2,3 % of the fences are completely made metal grids. This changing the heterogeneity of the fences, reflection of the will of each owner to express his personality, to be distinguished from its neighbor and to protect themselves from the flights and material degradations. Beyond the satisfaction of a personal interest, the fence influences in a remarkable way, as well space as the vicinity. It accompanies the upheaval by the relationship between the townsman and his space.

Keywords

Brazzaville, Mfilou-Ngamaba, Fence, Protection.

Introduction

La clôture, sous toutes ses formes, se présente comme l'expression la plus claire de la délimitation territoriale. Au-delà des réalités contemporaines, les clôtures sont un élément constitutif de notre manière de construire, du simple constat de la nécessité de délimiter pour habiter. Loin de l'enfermement ou de l'isolement, se sentir chez soi passe par un sentiment de sécurité. Les clôtures apparaissent comme des éléments révélateurs de l'organisation de la ville et des pratiques urbaines. À ce titre, elles se font franchissables ou infranchissables, transparentes ou opaques, originales ou standards, sophistiquées ou simples, accueillantes ou repoussantes. La clôture est un des signes distinctifs de la manière d'habiter.

Au Congo-Brazzaville, la clôture est ancrée dans le foncier urbain par l'entremise du parcellaire et constitue une forme de limite très présente. Elle exprime le désir de chacun de marquer son territoire. Dans le 7^{ème} arrondissement de Brazzaville, l'environnement est rythmé par l'alignement et l'hétérogénéité des clôtures. Les populations le font au moyen d'une haie simple ou vive ou d'une véritable clôture en dur

ou métallique. Les clôtures se présentent ainsi sous des formes diverses avec des fonctions diverses, reflétant les aspects psychologiques et sociologiques des propriétaires qu'elles enferment.

1. Problématique, intérêt de la question et méthodologie

Depuis toujours, les hommes ont cru se protéger en dressant des murs. Aujourd'hui encore, à l'heure de la globalisation, la terre se couvre d'un réseau sans précédent de barrières (Valode, Guye, 2018). Au niveau local, les clôtures séparent des espaces de différents statuts. L'édification des clôtures pour individualiser son espace, est devenue un réflexe naturel, sinon une obligation imprimée dans les habitudes culturelles des populations.

Pour dérouler notre réflexion, nous reprenons la question que posent les auteurs ci-dessus cités : comment interpréter l'édification des clôtures ? Cela nous amène à vouloir comprendre la typologie et le rôle que jouent les clôtures à Mfilou-Ngamaba.

L'auto-enfermement, à l'aide d'une clôture, est un mode d'habiter que l'on croyait exclusivement occidental, alors qu'il a commencé à se répandre en Afrique et particulièrement au Congo Brazzaville. Les violences urbaines et le sentiment d'insécurité qui découle de la croissance urbaine, ont donné de l'ampleur à cette forme de modernisme, mettant en avant les méthodes de sécurisation et la recherche de l'entre-soi. La peur exacerbée par les nombreuses agressions (vols, viols, meurtres) et la recherche de l'intimité ont conduit les particuliers à se protéger, en construisant des clôtures pour se mettre à l'abri des regards et de « la pagaille extérieure ». La clôture est un élément important sur lequel repose, pour une grande part, la beauté de la maison, d'une rue et même la qualité paysagère du quartier (Fumunzanza Muketa, 2008).

L'édification des clôtures a pris des proportions remarquables façonnant profondément l'environnement urbain. Cette tendance croissante s'explique par le désir des habitants de s'isoler et le sentiment de se protéger qui suivent la croissance galopante de la population urbaine et la vague d'insécurité qu'elle nourrit. À l'instar du reste de la ville, la clôture dans Mfilou-Ngamaba aide à lire le paysage urbain. La disparité et l'hétérogénéité du paysage à travers les clôtures répond aux différents besoins des propriétaires. La clôture assure plusieurs

fonctions dans l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba. Les matériaux d'une clôture traduisent le rôle que l'on attribue à celle-ci.

L'observation et la description nous ont permis d'explorer le terrain et de connaître la population de la zone à étudier et de nouer des relations qui nous ont été d'une grande utilité lors des enquêtes (Bavoux, 2003). Dans notre étude, nous avons travaillé sur 85 parcelles dont 50 à Ngambio La Base, 15 au quartier Cité des 17 et 20 à Indzouli. Le choix de cet arrondissement s'explique par le fait que Mfilou-Ngamaba, bien que quartier périphérique, est fortement marqué par la présence des clôtures de toutes sortes.

2. Résultats de la recherche

2.1. Présentation de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba

Mfilou-Ngamaba, 7^{ème} arrondissement de Brazzaville, couvre la périphérie nord-ouest de la ville. Jusqu'en 2010, il était le dernier arrondissement de la ville dit « Muana nsuka » (le benjamin de la progéniture). L'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba a été créé en 1984 confirmé. Limité au nord par l'arrondissement 8 Djiri, au sud par l'arrondissement 1 Makélékélé et la rivière Djoué, à l'est par l'arrondissement 4 Moundou et à l'ouest par le district de Goma-Tsétsé, Mfilou-Ngamaba s'étend sur 90,16 km² (Moundza, 2017).

La population de cet arrondissement s'élève à 160 000 habitants pour 25 663 ménages. Comme équipements à caractère économique, Mfilou-Ngamaba compte cinq marchés, cinq boulangeries, 13 bars-dancings, 11 hôtels, deux stations-services et deux gares ferroviaires (PK Mfilou et Kielé Tenard). Sur le plan socioculturel, Mfilou-Ngamaba dispose de trois temples protestants, trois églises catholiques, deux temples salutistes, deux temples kimbanguistes, quatre centres préscolaires, six écoles primaires publiques, 12 écoles primaires privées, deux collèges d'enseignement général, d'un lycée d'enseignement général, d'un hôpital de base et d'un centre de formation de football dénommé Gothia (Likibi, Moundza, 2017).

À Mfilou-Ngamaba, les habitations modernes, les bâtiments à étages, clôturés, avec parfois des ouvertures en verres, représentent 68,2 %. Les habitations semi-modernes faites de toits en tôles, de murs de parpaings ou de briques en terre non cuite avec un sol non cimenté

comptent pour 28,2 % contre 3,5 % des habitations entièrement construites en matériaux de récupération (Tchitembo, Moundza, 2017).

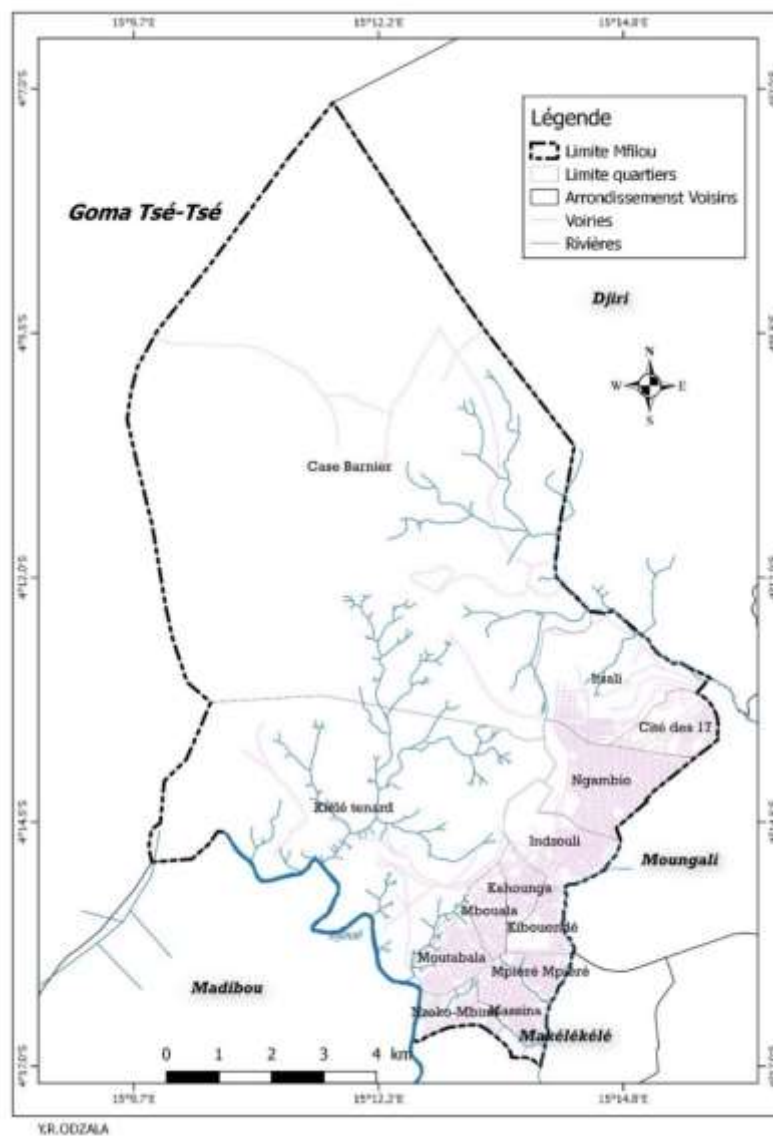


Figure 2 : Plan et limites de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba

Source : D. M. Malouono (complété), 2018

De nos enquêtes, il ressort que 40 % de la population de Mfilou-Ngamaba proviennent des quartiers centraux de la ville, 29,4 % des quartiers Nord, 14,1 % des quartiers Sud, 11,8 % de Mfilou-Ngamaba-même et 4,7 % d'ailleurs. La majorité des occupants que nous avons interrogés (57,6 %), propriétaires ou logés gratuitement par des parents, s'est installée dans le quartier depuis plus de 10 ans. Ils prétendent s'être, de la sorte, soustraits du tapage et du brouhaha des vieux quartiers de la ville (Auger, Vennetier, 1976).

Tous les enquêtés sont instruits : 51,6 % de l'enseignement secondaire, 36,6 %, de l'enseignement supérieur et 11,8 % du primaire. Leur situation matrimoniale révèle que 65,9 % d'entre eux sont mariés, 17,6 % sont célibataires, 3,6 % divorcés et 12,9 % veufs. Par ailleurs, on note une prépondérance des ménages composés de 4 à 6 membres (34,1%), suivis de ceux de plus de 6 membres (30,6 %). Les ménages composés de 2 à 4 membres représentent 24,7 % tandis que ceux qui n'ont qu'une personne sont à 7,1 %. Sur le plan professionnel, 31,8 % du secteur privé, 10,6 % des artisans, 9,4 % des commerçants et 27,1 % des retraités.

Mfilou-Ngamaba compte 97,6 % de propriétaires de parcelles contre 2,4 % de locataires. Parmi ces propriétaires de parcelles, 75,3 % sont des hommes et 24,7 % des femmes. Ils ont, pour plus de la moitié (81,3 %), dépassé la cinquantaine tandis que ceux qui sont en-deçà sont très peu nombreux (18,7 %).

Plus de la moitié des propriétaires (68,2 %) ont acquis leurs parcelles auprès des propriétaires fonciers, 28,2 % auprès des revendeurs et seulement 1,2 % à la Mairie. La majorité des terrains a été achetée, il y a 40 ans, dans les années 1980 (47,4 %), entre 1990 et 2000 (52,6 %) à moins de 500 000 F CFA (24,5 %), entre 500 000 F CFA et 2 millions de F CFA (21,3 %) et à plus de 2 millions de F CFA (54,1 %).

2.2. La clôture urbaine à Mfilou-Ngamaba

Avec l'absence d'un règlement général rigoureux, on constate une succession de clôtures de formes, de matériaux et de couleurs multiples reflétant la personnalité et la classe sociale des propriétaires. La clôture est la matérialisation d'une limite entre deux propriétés différentes. C'est un dispositif qui sert à délimiter un terrain, à l'enclore pour

empêcher l'intrusion. Elle peut traduire le besoin d'intimité, une marque de pouvoir ou de propriété, le degré de confiance en autrui ou envers ses voisins, ou encore une certaine relation à l'environnement (ressenti comme plus ou moins hostile, à juste titre ou non). La clôture est un dispositif permettant de passer de la sphère publique à la sphère privée, préservant l'intimité et la sécurité des occupants. Elle est dite privative, lorsqu'elle est placée entièrement sur une propriété (à l'extrême limite) et mitoyenne, lorsqu'elle érigée à la limite commune de deux propriétés (à cheval sur les deux terrains).

2.2.1. Perception de la clôture par la population et matérialisation des limites entre parcelles

La ville est un milieu cosmopolite accueillant des individus venant de divers horizons. Elle pousse le citadin à délimiter matériellement sa parcelle. Il le fait en laissant pousser sur la limite de son terrain des touffes d'herbes (alors que l'intérieur est soigneusement entretenu), avec une haie vive, ou en établissant un mur en dur ou avec des piquets entrecroisés avec des gaulettes ou des lattes attachées avec des fils de fer, jusqu'aux morceaux de tôle, que garnissent des plantes grimpantes (photo 1 et 2).



Photo 1 : Clôture sommaire en tôles de récupération.
Cliché Nkoubango Nzoussi, 2017



Photo 2 : Mur de clôture en parpaing masqué par une haie vive.
Cliché Nkoubango Nzoussi, 2017

Il est courant de voir des parcelles encore nues, mais déjà encloses. Actuellement, les espaces ouverts sont rares à Mfilou-Ngamaba. Les murs, les grilles, les haies bordent les rues et les avenues (photos 1, 2, 3).



Photo 3 : Clôture métallique posée sur un muret. Cliché Nkoubango Nzoussi, 2017

La vie urbaine est marquée par le contrôle accru et plus sévère du groupe, aujourd'hui, à travers *le Kongossa et le Songui-songui*¹. La clôture permet, dans une large mesure, de se soustraire du regard indiscret et curieux des autres mais aussi de la violence et l'incivisme. Selon nos enquêtes, à Mfilou-Ngamaba, 76,4 % des parcelles disposent d'une clôture en dur, 9,4 % d'une haie vive, 8,3 % d'une clôture en tôles, 5,9 % d'une clôture mixte mêlant la tôle à la haie vive ou le mur associé à la tôle, voire à la grille métallique et 2,3 % totalement de grilles métalliques.

2.2.2. Les caractéristiques des clôtures de Mfilou-Ngamaba

La hauteur des clôtures varie beaucoup pour une parcelle ou d'une parcelle à l'autre. À Mfilou-Ngamaba, la hauteur des clôtures est en moyenne de 4 mètres. Dans le détail, les clôtures d'un mètre de haut représentent 2,4 %, celles de 1 à 3 mètres, 15,6 % et celles de plus de 3 mètres, 82 %, au mépris des normes prescrites (photo 4).



Photo 4 : Une rue bordée de clôtures. Cliché R. Nkoubango Nzoussi, 2017

À Mfilou-Ngamaba, comme dans le reste de la ville, la communion paysagère, entre la rue et l'intérieur admirable des parcelles, a disparu (photo 4). Souvent, pour des raisons, dit-on, d'intimité et de sécurité,

¹ Commérages et ragots en Lingala, une des langues nationales du Congo.

des propriétaires édifient des clôtures qui masquent complètement la façade de la maison, ou encore ils les modifient pour les rendre quasi infranchissables comme le déclare l'un de nos interlocuteurs :

Au départ, il y avait un petit mur pas très élevé, donc très franchissable. Une fois, un voleur a pénétré et a pu voler. C'est à la suite de cet événement malheureux que j'ai résolu de doubler mon mur de clôture, pour éviter que ça se récive.

Pour permettre l'accès à une parcelle, les clôtures dans Mfilou-Ngamaba comprennent un portail, dans la majorité des cas (61,2 %) et deux, pour 34,1 % d'entre elles. Quelques accessoires techniques (lampes pour l'éclairage de la façade principale de la maison, sonnerie et interphone) sont incorporés au mur de clôture.

Il ne fait aucun doute pour les propriétaires, que le parpaing reste le meilleur matériau pour pérenniser une clôture, minimiser les dégradations ainsi que l'entretien. Ceci est d'autant vrai que même les propriétaires dont les maisons sont clôturées en d'autres matériaux que le parpaing ou le béton, aspirent à solidifier leur clôture. Vraisemblablement, c'est aussi pour sa durabilité dans le temps que la clôture en dur reste le choix favori des projets de clôtures dans notre zone d'étude. Le matériau de construction choisi a un impact direct sur le coût et la qualité du bâti. Ainsi, la clôture peut déterminer la classe socio-professionnelle du propriétaire et même traduire sa richesse.

Le coût de construction dépend du volume et de la qualité des matériaux qu'on y met et de l'esthétique escomptée. Ainsi, 49,4 % des propriétaires ont réalisé leur clôture à plus d'un million de F CFA ; 4,7 % entre 600 000 et 800 000 F CFA. Les autres clôtures ont coûté entre 400 000 et 600 000 F CFA (11,8 %), 200 000-400 000 F CFA (16,5 %), moins de 200 000 F CFA (17,6 %). Certaines clôtures sont estimées à plus 2 millions de F CFA.

Selon nos enquêtes, il ressort que la majorité des clôtures (70,6 %) à Mfilou-Ngamaba sont à caractère individuel, c'est-à-dire privé. Les droits du propriétaire sont exclusifs sur le bien et le voisin ne peut en principe, pas y prendre appui pour une construction, cas d'un mur, tailler la haie ou couper des branches, par exemple. Dans cette zone, le caractère privé d'une clôture revient à celui qui érige en premier sa clôture sur la limite séparative sans que le voisin ait pris part aux coûts de la construction. Ceci correspond aux nouveaux modes de vie de plus

en plus solitaires et individualistes. Ensuite, vient la clôture à caractère mitoyenne (29,4 %). Dans ce cas, la clôture est située en limite séparative de deux terrains limitrophes à des propriétaires privés différents.

De même, dans cet arrondissement la mitoyenneté des clôtures repose plus sur l'emplacement de celles-ci que sur leur usage. Car, il est très rare de voir des clôtures sur lesquelles le voisin a appuyé sa construction. Son avantage c'est d'être une source d'économie car les frais de constructions et d'entretiens sont partagés entre les deux voisins.

2.2.3. Les fonctions de la clôture d'après les propriétaires des parcelles

La clôture exprime avant tout le désir de marquer la limite entre sa propriété et celle du voisin ou le domaine public. Mais 34,1 % des propriétaires interrogés justifient l'aménagement de leur clôture pour pallier l'insécurité récurrente dans le quartier (photo 5).



Photo 5 : Haut mur de clôture surmonté de 2 rangées de fil barbelé.
Cliché Nkoubango Nzoussi, 2017

Les vols à main armée, les cambriolages, les viols, la consommation à l'excès des stupéfiants se présentent aujourd'hui comme des fléaux sociaux essentiels qui ne cessent de prendre de l'ampleur au fil des années. Les dispositifs de sécurité mis en place avec la police de proximité se révèlent insuffisants voire inefficace devant des phénomènes multiformes. Ces problèmes se posent avec autant d'acuité que ces quartiers sont désormais perçus comme des zones criminogènes, véritables bastions d'insécurité ou les malfrats de tous genres (Bébés noirs, Arabes, Américains...) opèrent de jour comme de nuit sans être inquiétés occasionnant de nombreuses pertes matérielles et quelquefois humaines. Devant l'insécurité accrue et la crise du système sécuritaire, plusieurs moyens sont mis en place par les populations, notamment l'aménagement des hautes clôtures surélevées de fils barbelés, de tessons et autres. Par ces clôtures, les habitants sous-entendent créer un environnement qui les met à l'abri des dysfonctionnements de la société.

En fait, la construction des clôtures est motivée par la peur du crime ou celle de l'autre. Les clôtures seraient ainsi un rempart de protection, face à un monde marqué par la violence, la délinquance et l'incivilité.

La sécurisation de toute la famille, en particulier des enfants, amène certains parents à créer des espaces clôturés où leur intégrité physique et morale serait davantage protégée. Les murs permettent donc d'opérer une distinction claire entre les « bons » à l'intérieur de l'enceinte et les « méchants » de l'autre côté des murs.

La tranquillité et la quiétude résidentielles sont menacées par les auteurs des actes déviants et criminels. Pour faire face à la violation des domiciles, plusieurs maisons individuelles s'arment de dispositifs de sécurité à commencer par les clôtures pour éviter toute intrusion « d'indésirables ». Les petites clôtures d'un mètre de haut, faciles à enjamber, les petits grillages transparents qui se découpent facilement à l'aide d'une petite paire de tenailles dissimulée dans la poche, les barrières transparentes qui laissent entrevoir votre téléviseur « écran plasma » ou votre groupe électrogène..., toutes ces clôtures d'une autre époque sont oubliées pour de plus hautes, opaques, donc difficiles à franchir, qui protègent les occupants et leurs biens. Ainsi, le besoin incessant de protection emmène à édifier des murs de clôture hermétiques que surplombent des fils barbelés et des tessons à Mfilou-Ngamaba.

Par ailleurs, selon certaines croyances, la clôture joue également une fonction spirituelle. Elle protège contre les esprits malveillants. En effet, une maison qui n'a pas de clôture est exposée à ces esprits qui peuvent venir tourmenter les occupants, entrant et sortant librement. C'est ce que nous a confirmé l'un de nos interlocuteurs dans le quartier Ngambio : « la clôture est une barrière matérielle qui se prolonge aussi dans le domaine spirituel. Ainsi, de la même façon qu'elle nous protège du monde physique, c'est aussi de la même manière qu'elle agit dans le monde métaphysique ».

Dans un monde où les limites sont de plus en plus confuses, la clôture renvoie à un désir d'appropriation et de reconnaissance de l'espace privé ; 28,2 % de propriétaires soutiennent que la clôture est avant tout un moyen de dire que « ce qui se trouve à l'intérieur de cette propriété est un domaine privé, et vous ne pouvez y entrer sans invitation ». La clôture vient donc renseigner le passant sur le statut social d'un propriétaire.

La clôture peut banaliser ou valoriser le bâti. L'aspect moderne, coquet et résistant traduit des conditions apaisantes de confort et de sécurité. La clôture reflète le désir de vivre dans une belle maison et convenablement sécurisée, assurant l'intimité de la vie familiale face aux regards indiscrets. Par contre, l'aspect négligé, précaire et banal traduit la pauvreté.

Dans cet environnement où le « contrôle social » reste élevé, un cadre architectural est souvent mis en place au moyen d'une clôture opaque, pour protéger l'intimité et se soustraire aux regards trop curieux et indiscrets des autres. La recherche et la préservation de l'intimité engendrent une forte proportion de clôtures opaques qui ne laissent aucune chance aux promeneurs et aux voisins de pénétrer la parcelle du regard. Ces clôtures représentent un modèle du « tout sécuritaire ». Ainsi, la concession devient totalement privative.

L'une des fonctions que peut assurer la clôture en milieu urbain, notamment dans les quartiers périphériques est celle de fil de séchage de linge. En effet, il arrive des fois que dans des cours communes, deux ou trois occupants fassent leur lessive le même jour, le plus souvent les week-ends, ce qui pose souvent le problème de l'insuffisance des fils de linge. Ainsi, pour pouvoir faire sécher leur linge, certains sont obligés de l'étaler sur le mur de clôture, particulièrement, sur ceux qui ne sont pas peints.

En matière d'assainissement en milieu urbain, la saleté compte parmi les critères de classement des individus. Bon nombre de propriétaires jugent alors nécessaire de délimiter leur parcelle pour mieux contrôler et gérer leur espace, et le garder propre (Moundza, Samba, Bal Kiabiya, 2008). Du reste, la quête de l'esthétique rassemble 37,7 % des citations sur la place de la clôture en milieu urbain.

2.2.4. Représentation des clôtures par la population

La clôture est la première image d'une habitation vue de la rue. Elle marque durablement le paysage et participe à la qualité de l'espace public (Bailly, 1992). Il ne fait aucun doute que la clôture a une incidence sur le milieu et les modes de vie des individus. La quasi-totalité des enquêtés (84 %) apprécie favorablement les clôtures tandis que 16 % émettent un avis contraire. Ils estiment que c'est une manière de valoriser l'environnement urbain : « maintenant c'est meilleur », déclarent-ils. D'après les occupants des parcelles clôturées, compte tenu du contexte d'insécurité qui prévaut à Brazzaville, se protéger passe avant tout par la construction d'une clôture.

Tableau 1 : Problèmes rencontrés avant et après l'installation de la clôture

Problèmes recensés	Avant		Après	
	Citations	%	Citations	%
Crottes d'animaux	14	16,5	00	00
Dégradations matérielles	24	28,2	21	24,7
Vols	30	35,3	26	30,6
Braquages	14	16,5	21	24,7
Autres	3	3,5	17	20
TOTAL	85	100	85	100

Source : enquêtes personnelles, 2017

Notons que l'ampleur des problèmes identifiés par les propriétaires, avant l'aménagement des clôtures a considérablement baissé, après (tableau 1). Les crottes de chiens et de chats errants ont totalement disparu. Les dégradations matérielles et les vols ont sensiblement diminué. Seuls les braquages ont augmenté, et c'est parmi les revers de

l'auto-enfermement, car une fois que les malfrats parviennent à pénétrer discrètement dans la parcelle, ils opèrent en toute discrétion, sans attirer l'attention des voisins. Certains propriétaires rapportent la mauvaise image que renvoie ces clôtures dans leur environnement et les railleries dont ils sont victimes. Leur entourage évoque « un univers carcéral » pour décrire l'effet produit par leur clôture.

La clôture joue plus un rôle psychologique qu'une véritable fonction protectrice. Le sentiment d'être en sécurité que fait naître la clôture est bien relatif car on n'est jamais à l'abri du danger. Ainsi, la recherche de protection à travers les murs peut, à contrario, engendrer l'insécurité même. Une autre image négative de la clôture vient des enfants qui vivent entre les murs. Après les avoir favorablement appréciés dans leur enfance, ils s'y sentent emprisonnés et isolés du reste du monde à l'adolescence.

3. Discussion

La clôture influence les rapports de voisinage. Il ressort, d'une part, que 94,5 % des enquêtés pensent que la clôture améliore les liens de sociabilité dans les quartiers et d'autre part, que 5,5 % pensent plutôt que la clôture vient enfreindre les relations de voisinage et de solidarité là où régnait une bonne entente. Pour les uns, la clôture, élément de protection, n'entrave pas le bon voisinage. Plutôt, elle favorise et sécurise les relations entre voisins. Dans cette perspective, certains affirment que « de temps à autre, ils sortent pour échanger quelques mots et discuter avec les voisins, naturellement ceux avec qui ils partagent les mêmes avis ». Par contre, les autres pensent que la clôture est un élément d'enfermement, de décomposition sociale et de l'affaiblissement des liens sociaux. Ils partagent le sentiment que la clôture enferme les habitants plus qu'elle ne les protège. Les familles aisées s'enferment à l'excès, évitant tout frottement avec les autres, ne pensant même pas à l'arrivée des secours, bien en peine d'entrer dans une propriété hermétiquement fermée. De ce fait, l'isolement et le manque d'amitié véritable introduits par la clôture, sont horriblement décriés par les voisins.

Les uns recherchent la tranquillité ou la sécurité, les autres sont soucieux de respectabilité ou préoccupés par une affirmation identitaire. Réunis sans l'avoir voulu, les citoyens font face à une

diversité de comportements et de formes d'appropriation de l'espace. En construisant les clôtures, les populations privilégient un mode d'habiter et neutralisent les comportements gênants. Le voisin est le plus souvent perçu comme une source de contraintes : médisances, évitements plus ou moins manifestes, attitudes distantes, regards indiscrets et réprobateurs, présence bavarde, refus de saluer et refus de fréquentation des enfants. Il faut donc s'en protéger en le maintenant à distance par une clôture (Haumont, Morel, 2005).

Conclusion

Au bout de nos enquêtes, nous nous sommes rendu compte que les clôtures participent à la composition du paysage urbain et façonnent l'espace public. Cette étude nous a permis de comprendre comment la clôture urbaine matérialise les limites des parcelles à Brazzaville. Les clôtures se présentent, dans ce milieu, sous différentes formes. Cette diversité reflète la volonté de chaque propriétaire d'exprimer sa personnalité et de se démarquer de son voisin ou de mettre en valeur sa propriété. À cela s'ajoute la grande diversité des matériaux disponibles qui rend possible un large éventail de réalisations, en l'absence totale de tout règlement pouvant encadrer sa construction. À travers cette étude, nous avons montré le rôle que chaque propriétaire attribue à sa clôture ainsi que les autres fonctions qu'assument ces édifices. Ainsi, par la clôture, chacun participe à la transformation de la ville et des rapports entre le citoyen et son espace. Au fond, les frontières se brouillent entre la protection des populations et leur auto-enfermement.

Références bibliographiques

- AUGER Alain, VENNETIER Pierre, 1976, « Croissance périphérique des villes : cas de Bangkok et Brazzaville », Bordeaux, CEGET, *Travaux et documents de géographie tropicale*.
- BAILLY Antoine Sylvestre, 1992, « Les représentations en géographie », *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, p. 371-383.
- BAVOUX Jean Jacques, 2003, *Introduction à l'analyse spatiale*, Paris, A. Colin.

- FUMUNZANZA MUKETA Jacques, 2008, *Kinshasa, d'un quartier à l'autre*, Paris, L'Harmattan.
- HAUMONT Bernard et MOREL Alain, 2005, *La société des voisins*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- LIKIBI Gert Mesnil R., MOUNDZA Patrice, 2017, « Brazzaville : équipements structurants et mutations urbaines récentes », Bouaké, *Lettre d'Ivoire*, n° 25, p. 455-464.
- MOUNDZA Patrice, SAMBA Gaston, BAL KIABIYA Saïde, 2008, « Brazzaville, croissance urbaine et problèmes environnementaux », Libreville, *Revue gabonaise de géographie*, n° 8, p. 42-57.
- MOUNDZA Patrice, 2017, *Le quotidien des artères urbaines du Congo*, Paris, L'Harmattan.
- MOUNDZA Patrice, 2018, *Dynamique urbaine et vie rurale au Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.
- TCHITEMBO Blanche Bienvenue, MOUNDZA Patrice, 2017, « Croissance urbaine et habitations précaires à Brazzaville : l'exemple du quartier Mpiéré-Mpiéré », Brazzaville, *Revue CLASS*, Urbanités et mutations socioculturelles, n° 4, 2017, p. 17-29.
- VALODE Philippe, GUYE Jean-Philippe, 2018, *Un monde de murs. De l'antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan.